

SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le quatrième jour du mois de février en l'an deux mille vingt, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesà Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Absent : Michel Routhier

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière: Madame France Dubuc

Présence de 1 citoyen.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 14 janvier 2020
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Engagement de Mme Nathalie Douville, agente de bureau, poste régulier à temps complet

Règlement d'emprunt numéro 605-2019

- Soumissions pour l'émission de billets
- Concordance et courte échéance

- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer

- 5) Voirie

Réfection rue Legendre (section des Saules)

- Honoraires professionnels n° 6 (SNC-Lavalin GEM Québec inc.)

Ouvrage de revêtement mécanisé de la chaussée

- Programme d'aide à la voirie locale - Volet Projets particuliers d'amélioration - Enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux - Réclamation

Règlement d'emprunt n° 622-2020 concernant des travaux de réfection de la rue Hamel ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés

- Adoption

Règlement d'emprunt n° 623-2020 concernant des travaux de réfection du rang Saint-Eustache ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés

- Adoption

Réfection rue Hamel

- Mandat expertise géotechnique

Réfection Rang Saint-Eustache

- Programme d'aide à la voirie locale – Mesures particulières- Volets – Accélération des investissements sur le réseau routier local et Redressement des infrastructures routières locales

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

- 6) Aménagement/urbanisme/développement
 Second projet de règlement n° 621-2020 aux fins de modifier le Règlement de lotissement n° 390-2007 (zones 5-H et 13-CH)
 - Assemblée publique
 - Adoption
 - Avis de motion
- 7) Loisirs et culture
 Terrain de balle
 - Acceptation de paiement - Abri d'annonceur
- 8) Varia
 Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière
 - Prévisions budgétaires 2020

 Club Quad Lotbinière
 - Demande pour un droit de passage dans le rang 2 Est

 Comité Familles-MADA de Sainte-Croix
 - Dépôt d'un procès-verbal

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

034-2020 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

035-2020 **PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JANVIER 2020**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 14 janvier 2020 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

036-2020 **COMPTES À PAYER**

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JANVIER 2020

SALAIRES BRUT DU 5 AU 25 JANVIER 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	16 750.85
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	23 663.22
	AVANTAGES SOCIAUX	6 529.25
	SOUS-TOTAL	46 943.32
<u>INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE JANVIER 2020</u>		
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	332 938.46
	TOTAL	379 881.78

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2020 – RATIFICATION

ADJ LES ENTREPRISES ADJ		500.14	
0241200443	ENLEVEMENT NEIGE - U/EAU POT	500.14	DÉNEIGEMENT 2019-2020 STATION DES EAUX ST-ÉDOUARD 1/2
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		149.10	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	149.10	REMISE DÉCEMBRE 2019
EUROFINS ENVIRONEX		337.92	
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	206.96	ANALYSE DES EAUX USÉES
241200411	ANALYSE DE L'EAU	130.96	ANALYSE D'EAU
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.		29 174.34	
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	11 989.82	DÉNEIGEMENT 2019-2020 SECTEUR URBAIN 2/5
233000443	NEIGE - RUES VILLAGE	296.18	DÉNEIGEMENT 2019-2020 SECTEUR URBAIN (SURPLUS RUE MARCEL-FAUCHER) 2/5
233003443	NEIGE - COTE ET RUE DU BATEAU	6 990.48	DÉNEIGEMENT 2019-2020 CÔTE & RUE DU BATEAU 2/5
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	9 587.77	DÉNEIGEMENT 2019-2020 TROTTOIR 2/5
233004443	ENLEVEMENT NEIGE - TROTTOIRS	310.09	DÉNEIGEMENT 2019-2020 (SURPLUS TROTTOIR RUE AUGER) 2/5
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		592.88	
270190631	ESSENCE & HUILE- ENT. SKI FOND	77.00	ESSENCE CENTRE PLEIN-AIR
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	50.01	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	92.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	106.00	ESSENCE SAVANA
270135631	DIESEL - PATNOIRE EXTERIEURE	61.75	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	102.65	ESSENCE DAKOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	106.25	ESSENCE SAVANA
23200631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	-2.78	ESCOMPTE ULTRAMAR
FORMATION SYLVA		1 274.78	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	1 274.78	FORMATION ABATTAGE ARBRES (3 FORMATIONS)
GAGNON COLETTE		242.74	
5513100000	COMPTES A PAYER	242.74	REMBOURSEMENT TAXES 2019 PAYÉES EN TROP
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		11 557.33	
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	5 368.92	SERVICE DÉCEMBRE 2019
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	6 188.41	SERVICE DÉCEMBRE 2019
GROUPE ULTIMA INC.		80 130.00	
219000420	ASSURANCES	518.00	ASSURANCE ACCIDENT POMPIERS & P/RÉPONDANTS 2020
219000420	ASSURANCES	79 612.00	ASSURANCE 2020
HYDRO QUÉBEC REVENUS AUTRES		505.89	
2304080721	RESEAU D'ECLAIRAGE URBAIN	505.89	NOUVEAU LAMPADAIRE (RUE DE LA FALAISE)
HYDRO-QUEBEC		7 605.31	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.93	SERVICE NOVEMBRE 2019
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	13.55	SERVICE DÉCEMBRE 2019
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	25.91	SERVICE DÉCEMBRE 2019
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 479.03	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2019 À MI-JANVIER 2020
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	129.86	SERVICE DÉCEMBRE 2019
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.93	SERVICE NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2019
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 023.93	SERVICE DÉCEMBRE 2019
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	2 538.34	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2019 À MI-JANVIER 2020
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 352.83	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2019 À MI-JANVIER 2020
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		14 486.89	
233050443	NEIGE - CONTRAT RURAL	14 486.89	DÉNEIGEMENT 2019-2020 SECTEUR RURAL 2/5
M.R.C. DE LOTBINIERE		14 700.77	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 065.44	QUOTE-PART 2020 ÉVALUATION FONCIÈRE 1/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIRE	8 635.33	QUOTE-PART 2020 ENFOUSSISSEMENT SANITAIRE 1/12
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		20 211.78	
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	6 342.54	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513825000	ROAP A PAYER	1 123.88	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	3 636.29	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513850000	R.R.Q. A PAYER	4 976.04	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 123.03	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	3 010.00	REMISE DÉCEMBRE 2019
PAGES JAUNES		136.72	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	136.72	SERVICE JANVIER 2020
PG SOLUTIONS INC.		19 654.98	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	781.83	CONTRAT D'ENTRETIEN JANVIER À DÉCEMBRE 2020 (SAUVEGARDE INFONUAGIQUE & ANTIVIRUS)
222000414	ENTR. SOUTIEN INFORMATIQUE	724.34	CONTRAT D'ENTRETIEN JANVIER À DÉCEMBRE 2020 (PREMIÈRE LIGNE)
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	2 247.77	CONTRAT D'ENTRETIEN JANVIER À DÉCEMBRE 2020 (ACCÈS CITÉ LOISIRS)
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	2 615.68	CONTRAT D'ENTRETIEN JANVIER À DÉCEMBRE 2020 (ACCÈS CITÉ UEL)
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	1 810.86	CONTRAT D'ENTRETIEN JANVIER À DÉCEMBRE 2020 (GESTION DES PERMIS)
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	11 474.50	CONTRAT D'ENTRETIEN JANVIER À DÉCEMBRE 2020
PITNEYWORKS		2 299.50	
213000321	TMBRES POSTES- ADMINISTRATION	2 299.50	RECHARGE TIMBRE
POGZ INC.		574.88	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	574.88	HÉBERGEMENT PORTAIL WEB 2020
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		8 895.28	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	666.30	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	2 510.00	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	5 718.98	REMISE DÉCEMBRE 2019
TELUS COMMUNICATIONS INC.		817.75	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	251.26	SERVICE JANVIER 2020
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	102.93	SERVICE JANVIER 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.46	SERVICE JANVIER 2020
261000331	TELEPHONE-URBANISME	104.09	SERVICE JANVIER 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	223.12	SERVICE JANVIER 2020
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.44	SERVICE JANVIER 2020
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.45	SERVICE JANVIER 2020
TELUS MOBILITE		170.78	
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	-87.06	SERVICE JANVIER 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.54	SERVICE JANVIER 2020
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	81.55	SERVICE JANVIER 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	59.22	SERVICE JANVIER 2020
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	23.00	SERVICE JANVIER 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.52	SERVICE JANVIER 2020
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.53	SERVICE JANVIER 2020
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.48	SERVICE JANVIER 2020
VIDÉOTRON LTÉE		214.90	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE FÉVRIER 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	44.06	SERVICE FÉVRIER 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE FÉVRIER 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE FÉVRIER 2020
WILSON & LAFLEUR LTEE		274.05	
261000494	COTISATION ABONNEMENT-URBANISM	274.05	ABONNEMENT 2020

Paiement : 214 008.57

TOTAL : 214 508.71

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

COMPTES À PAYER DE JANVIER 2020

ALEXANDRA VAUDREUIL		300.00	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	300.00	COURS MISE EN FORME 1/2
AQLM		374.67	
270150494	COTISATION & ABONNEMENT LOISIR	374.67	COTISATION ANNUELLE 2020
ASCENSEURS THYSSENKRUPP (CANADA) LTÉE		944.82	
270121522	ENTRETIEN ASCENSEUR	944.82	ENTRETIEN ASCENSEUR JANVIER À MARS 2020
AUDIO CINÉ FILMS INC.		52.89	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	52.89	TRANSPORT FILM (MISSION MONA LISA)
BIONEST		284.09	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	284.09	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
BUROPLUS ST-EX		474.49	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	306.91	PAPIER PHOTOCOPIEUR, TROMBONES, RÉGLE & INDEX (2)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	167.58	ENCRE CALCULATRICE, PAPIER PHOTOCOPIEUR & CLÉ USB (3)
C.A.U.C.A. SERVICE INCENDIE		551.88	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	551.88	FRAIS MODULES DE BASE DU 1-01 AU 31-03-2020
C.A.U.C.A. SERVICE PRÉPONDANTS		241.45	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	241.45	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-01 AU 31-03-2020
C.O.M.B.E.Q.		436.91	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	436.91	ADHÉSION 2020
CORPORATION DES FLEURONS DU QUÉBEC		1 371.65	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	1 371.65	ADHÉSION 2020-2022
DICOM EXPRESS		40.29	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	15.79	TRANSPORT ÉQUIPEMENT INCENDIE
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	12.02	TRANSPORT RÉACTIF POUR ANALYSES
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	12.48	TRANSPORT PIÈCE POMPE DOSEUSE
EUROFINS ENVIRONEX		153.73	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	110.96	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	42.77	ANALYSE DES EAUX USÉES
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		801.94	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	284.55	BRIS D'AQUEDUC (RUE POULIOT)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	517.39	BRIS D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		197.94	
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	57.56	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-0.31	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	98.09	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	42.60	ESSENCE INCENDIE
FONDATION DU CÉGEP DE THETFORD		744.30	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	744.30	AIDE FINANCIÈRE 2020 5/5
FONDATION PHILIPPE BOUCHER		125.00	
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	125.00	COCKTAIL DÎNATOIRE (MAIRE)
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		24.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	24.00	AVIS DE MUTATION
FORMULES MUNICIPALES ENR.		181.66	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	181.66	CARTABLE
GROUPE ULTIMA INC.		128.00	
219000420	ASSURANCES	128.00	AJUSTEMENT ASSURANCE 2020
JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2855 QUÉBEC INC.		462.21	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	462.21	HYPOCHLORITE
L'ASSOCIATION DES CHEFS DE		310.43	
222000494	COTISATION & ABON. INCENDIE	310.43	COTISATION 2020
LE PRO DU CB INC.		1 053.58	
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	1 053.58	ACHAT RADIOS PORTATIFS (2)
LES ENSEIGNES PALA		3 259.54	
2308050721	ENTR. PARC J. G. FOURNIER T.J.	2 759.40	ENSEIGNE POUR ESPACE PARC JEAN-GUY-FOURNIER
262200349	ARTICLES PROMOTIONNELS	500.14	ACHAT DRAPEAUX MUNICIPALITÉ (3)
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		1 049.38	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 049.38	LOCATION PELLE BRIS D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		5 530.31	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	4 642.12	TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE
233002443	EPANDAGE - ABRASIFS SURBAIN	129.35	CHEMIN DÉTOUR D'AU BRIS
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	758.84	D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		83.07	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	83.07	HUILE & FILTRE
MELIOR MEDIA INC.		1 181.94	
213000341	PUBL. INFOR - JOURNAUX, REVUES	590.97	PUBLICITÉ OFFRE D'EMPLOI
213000341	PUBL. INFOR - JOURNAUX, REVUES	590.97	PUBLICITÉ OFFRE D'EMPLOI
MILOT, STEPHANE		151.67	
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP C/COM	151.67	ACHAT STORES SALLE ROBERT-DAIGLE & CUISINE
MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		2 809.11	
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	2 809.11	ENTENTE SERVICE PREMIÈRE LIGNE
NORA BYRNE		1 140.00	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	1 140.00	COURS DE YOGA 1/2
PHARMACIE STE-CROIX INC.		9.01	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	3.43	TUE-MOUCHES (2)
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5.58	EAU DÉMINÉRALISÉE
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		74.45	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	74.45	PIÈCES POUR DOSAGE PERMANGANATE
QUEBEC MUNICIPAL		598.10	
219000494	COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	598.10	ADHÉSION 2020 (SERVICE INTERNET)
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		284.14	
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	137.93	DÉTECTEUR PROPANE
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP C/COM	11.29	PLAQUE, INTERRUPTEUR
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP C/COM	46.06	PANNEAU ACRYLIQUE, ANCRE, OUILLET-ÉCROU, AMPOULE & PINCEAU
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	11.45	FIL ACIER (2)
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	8.25	BORDURE TABLE, & MOULURE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	14.63	BOYAU CHAUFFERETTE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	32.97	PILES (2) & COLLIER SERRAGE (2)
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	21.56	VIS (3) & COLLIER SERRAGE (6)
REAL HUOT INC.		574.38	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	318.22	MANCHON RÉPARATION BRIS D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	256.16	ACHAT COMPTEUR D'EAU (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		1 505.38	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	1 505.38	POLICE NO. 48842 JANVIER 2020
SANI BLEU		327.68	
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	327.68	LOCATION TOILETTE CHIMIQUE COURSE EN CANOT
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		23.53	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	10.17	CRÈME À CAFÉ
241300635	PROD. CHIMIQUES-RESEAU AQUEDUC	3.19	VINAIGRE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	10.17	CRÈME À CAFÉ
SUZANNE DESCHÊNES		387.40	
259001499	POLITIQUE FAM-COMITE FAMILLE	387.40	PERMIS ACTIVITÉS HIVER EN FAMILLE
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		331.13	
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2020
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	55.18	SERVICE JANVIER À MARS 2020
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2020
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2020
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2020
213000451	LOCATION ALARME - ADMINISTRAT.	55.19	SERVICE JANVIER À MARS 2020
TELUS COMMUNICATIONS INC.		120.21	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.21	SERVICE JANVIER 2020
TENAQUIP		229.40	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	229.40	PULVÉRISATEUR POUR DÉGELER BÔTES DE VANNE
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.		1 340.54	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	1 178.36	RÉACTIF POUR ANALYSES
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	162.18	VANNE DE SAIGNEMENT POMPES DOSEUSES

TOTAL : 30 266.30

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 03-2020

037-2020

**ENGAGEMENT DE MME NATHALIE DOUVILLE, AGENTE DE BUREAU,
POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET**

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager Mme Nathalie Douville de Dosquet à titre d'agente de bureau pour la municipalité de Sainte-Croix, poste régulier à temps complet à raison de 35 heures/semaines, en remplacement de madame Amélie Huot.

Début de l'emploi : 05 février 2020

Rémunération : Échelon 1 selon la convention collective en vigueur

QUE ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues à l'offre d'emploi publiée à l'ouverture de ce poste, et selon la convention collective présentement en vigueur.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 605-2019

038-2020

SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 11 février 2020, au montant de 303 800 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

16 500 \$	2,00000 %	2021
16 900 \$	2,00000 %	2022
17 400 \$	2,05000 %	2023
17 900 \$	2,10000 %	2024
235 100 \$	2,15000 %	2025

Prix : 98,53600

Coût réel : 2,48899 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

16 500 \$	2,58000 %	2021
16 900 \$	2,58000 %	2022
17 400 \$	2,58000 %	2023
17 900 \$	2,58000 %	2024
235 100 \$	2,58000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,58000 %

3 - CAISSE DES JARDINS DU CENTRE DE LOTBINIÈRE

16 500 \$	3,01000 %	2021
16 900 \$	3,01000 %	2022
17 400 \$	3,01000 %	2023
17 900 \$	3,01000 %	2024
235 100 \$	3,01000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,01000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Sainte-Croix accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 11 février 2020 au montant de 303 800 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 605-2019. Ces billets sont émis au prix de 98,53600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

039-020

CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite emprunter par billets pour un montant total de 303 800 \$ qui sera réalisé le 11 février 2020, réparti comme suit :

- Règlement d'emprunt numéro 605-2019 pour un montant de 303 800 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^e alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 605-2019, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ce règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

- les billets seront datés du 11 février 2020;
- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 février et le 11 août de chaque année;
- les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;
- les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	16 500 \$
2022.	16 900 \$
2023.	17 400 \$
2024.	17 900 \$
2025.	18 500 \$ (à payer en 2025)
2025.	216 600 \$ (à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 605-2019 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 février 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

040-2020

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JANVIER 2020

SALAIRES BRUTS DU 5 AU 25 JANVIER 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION)	3 199.80
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	10 599.93
	AVANTAGES SOCIAUX	1 905.83
	SOUS-TOTAL	15 705.56
	INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE JANVIER 2020	
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
TOTAL		15 705.56

COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2020 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	308.51	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	308.51	REMISE DÉCEMBRE 2019
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	13 241.27	
5413995000 C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-4 466.07	REMISE TPS & TVQ OCTOBRE, NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2019
5413996000 R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-9 012.52	REMISE TPS & TVQ OCTOBRE, NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2019
5513390000 T.V.Q. A PAYER	17 738.02	REMISE TPS & TVQ OCTOBRE, NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2019
5513290000 T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	8 921.84	REMISE TPS & TVQ OCTOBRE, NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2019
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	5 007.66	
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	351.25	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513820000 RQAP A PAYER	270.43	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513850000 R.R.Q. A PAYER	2 061.70	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	375.54	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	250.00	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513940000 IMPOT PROV. A PAYER	1 698.74	REMISE DÉCEMBRE 2019
MINISTRE DES FINANCES	36.00	
270178499 PERMIS - RESTAURANT	36.00	RENOUVELLEMENT PERMIS
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	2 193.03	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	642.95	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	250.00	REMISE DÉCEMBRE 2019
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 300.08	REMISE DÉCEMBRE 2019
SHAW DIRECT	49.43	
270125339 CABLODISTRIBUTEUR - SHAWDIRECT	49.43	SERVICE JANVIER 2020
TELS COMMUNICATIONS INC.	294.25	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	294.25	SERVICE JANVIER 2020
TELS MOBILITÉ	58.02	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JANVIER 2020
TOTAL : 21 188.17		

COMPTES À PAYER DE JANVIER 2020

ASS. QUÉBÉCOISE DES ARÈNES ET DES	327.68	
270125494 ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	327.68	COTISATION ANNUELLE 2020
BI-SPORTS	66.17	
270180650 ACHATS - MAGASIN DE SPORTS	66.17	ACHAT RUBAN CLAIR (6)
BRASSERIE MCLSON O'KEEFE	2 419.50	
270181610 ACHATS - BAR	2 419.50	ACHATS BAR
BUROPLUS ST-EX	321.92	
270130527 ACH/ENT. AMEUB. ÉQUIP. BUREAU	109.51	PUNAISES, RUBAN IMPRIMANTE & POCLETTE
270130527 ACH/ENT. AMEUB. ÉQUIP. BUREAU	282.81	CARTOUCHES D'IMPRIMANTE (3)
270180640 PIÈCES & ACCESSOIRES - ARENA	203.47	ACHAT COFFRET SÛRETÉ
270131527 ACH/ENT. ÉQUIP. INFORMATIQUE	-273.87	CRÉDIT CARTOUCHES D'IMPRIMANTE
CHOQUETTE CKS	2 682.47	
2308601725 MACH. OUTILL. ÉQUIP. RESTAURANT	2 682.47	RÉPARATION RÉFRIGÉRATEUR RESTAURANT
CITRON HYGIÈNE	151.29	
270160522 ENTR. & RÉPARATION- BATIMENT	151.29	SERVICE JANVIER 2020
DISTRIBUTION CHRISTIAN BOISVERT	12.00	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	12.00	BOUTEILLES D'EAU (2)
FORMATION URGENGE VIE	128.77	
270170454 FORMATION, COURS DU PERSONNEL	128.77	FORMATION SECOURISME
FROMAGERIE BERGERON	189.78	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	189.78	ACHATS RESTAURANT
GFS QUÉBEC INC.	1 490.47	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	-29.59	CRÉDIT ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	648.64	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	68.25	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	803.17	ACHATS RESTAURANT
GROUPE CASTONGUAY INC.	1 136.18	
270181522 ENTR. & RÉPARATION- TERRAIN	493.55	RÉPARATION LUMIÈRES STATIONNEMENT
270160522 ENTR. & RÉPARATION- BATIMENT	642.63	RÉPARATION DÉTECTEUR PHASE POMPE SANITAIRE
HÉLÈNE POULIN PETITE CAISSE	750.45	
541110000 PETITE CAISSE	350.00	AUGMENTATION PETITE CAISSE
270181610 ACHATS - BAR	120.60	RENFOULEMENT PETITE CAISSE
270180610 ACHATS - RESTAURANT	272.46	RENFOULEMENT PETITE CAISSE
270125496 FRAIS DE BANQUE	2.39	RENFOULEMENT PETITE CAISSE
270180610 ACHATS - RESTAURANT	5.00	RENFOULEMENT PETITE CAISSE
HYDRO-QUEBEC	14 420.84	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	14 420.84	SERVICE MI-DÉCEMBRE 2019 À MI-JANVIER 2020
KORVETTE	3.45	
270180640 PIÈCES & ACCESSOIRES - ARENA	3.45	ROULEAUX MONNAIE
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	314.11	
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	314.11	ORDURES JANVIER 2020
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	113.77	
270161522 ENTR. & RÉPARATION- TERRAIN	36.82	SEL À GLACE (3) & LAMPE DE POCHE
270160522 ENTR. & RÉPARATION- BATIMENT	2.98	CLÉ PORTE-CADENAS
270160522 ENTR. & RÉPARATION- BATIMENT	2.98	CLÉ PORTE-CADENAS
270180640 PIÈCES & ACCESSOIRES - ARENA	15.34	MOUSQUETON (2), MAILLON (3) & AFFICHE (3)
270160522 ENTR. & RÉPARATION- BATIMENT	55.65	ISOLATION TUYAU, AMPOULE & COLLANT(4)
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE	1 126.84	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 126.84	POLICE NO. 48842 JANVIER 2020
SAMUEL PAGEAU	149.93	
270181650 VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	149.93	BOTTES DE TRAVAIL
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	195.19	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	101.58	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	33.72	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	42.22	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	17.67	ACHATS RESTAURANT
TOTAL : 26 000.81		

VOIRIE

RÉFECTION RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

041-2020

HONORAIRES PROFESSIONNELS N°6 (SNC-LAVALIN GEM QUÉBEC INC.)

ATTENDU la résolution numéro 228-2019;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin GEM Québec inc., la somme de 1 394,99 \$ pour le contrôle qualitatif des matériaux concernant le projet de réfection de la rue Legendre (section des Saules), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1465891 datée du 20 décembre 2019.

OUVRAGE DE REVÊTEMENT MÉCANISÉ DE LA CHAUSSÉE

042-2020

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION – ENVELOPPE POUR DES PROJETS D'ENVERGURE OU SUPRAMUNICIPAUX – RÉCLAMATION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc et unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Croix approuve les dépenses d'un montant de 71 820 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 622-2020 CONCERNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE HAMEL AINSI QUE LES HONORAIRES PROFESSIONNELLES Y ÉTANT RELIÉS

043-2020

ADOPTION

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à la réfection de voirie, d'aqueduc, d'égouts domestique et pluvial à la rue Hamel;

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 1 066 153 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le quatorzième jour du mois de janvier 2020 le projet de règlement numéro 622-2020;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le quatorzième jour du mois de janvier 2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 622-2020 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 622-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

QUE le règlement numéro 622-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^o 623-2020 CONCERNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG SAINT-EUSTACHE AINSI QUE LES HONORAIRES PROFESSIONNELS Y ÉTANT RELIÉS

044-2020

ADOPTION

ATTENDU QU'il est devenu nécessaire de procéder à la réfection de voirie au rang Saint-Eustache;

ATTENDU QUE les services de professionnels et d'entrepreneurs sont requis pour mener à bien lesdits travaux;

ATTENDU QUE le coût total de l'achat et des travaux est estimé à ± 1 531 343 \$ net;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de l'achat et des travaux;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le quatorzième jour du mois de janvier 2020 le projet de règlement numéro 623-2020;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le quatorzième jour du mois de janvier 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Carmen Demers

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 623-2020 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 623-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 623-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

RÉFECTION RUE HAMEL

045-2020

MANDAT EXPERTISE GÉOTECHNIQUE

ATTENDU l'offre de service de la firme Groupe Conseil CHG inc. datée du 23 janvier 2020 concernant une expertise géotechnique pour la stabilisation du talus relativement à la rue Hamel pour un montant de 18 600 \$, taxes en sus;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de mandater la firme Groupe Conseil CHG inc., à procéder à l'expertise géotechnique pour la stabilisation du talus selon l'offre présentée.

RÉFECTION RANG SAINT-EUSTACHE

046-2020

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – MESURES PARTICULIÈRES – VOLETS – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL ET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a pris connaissance des mesures particulières applicables exclusivement aux demandes d'aide financière complètes et admissibles reçues entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2020 dans le cadre des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE les mesures particulières ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

ATTENDU QUE le Ministère versera 90 % du montant de l'aide financière au comptant dans les meilleurs délais suivant la signature de la lettre d'annonce par le ministre;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 janvier 2021**;

ATTENDU QUE le dernier versement est conditionnel à l'acceptation par le ministre de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE le solde de l'aide financière, s'il y a lieu, fera l'objet d'un versement unique au comptant en fonction de la dépense réelle admissible sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'apparaissant à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix s'engage à rembourser sans délai le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour les sommes versées en trop lorsque :

- le premier versement d'aide financière est supérieur à l'aide financière à verser déterminée à la section 4.7.2 (pour le volet RIRL) ou à la section 5.7 (pour le volet AIRRL);
- si le projet est annulé par le bénéficiaire ou reporté le ou après le **1er janvier 2021**.

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère, le cas échéant;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et, au plus tard le **31 décembre 2020**, sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière sur :

- L'estimation détaillée du coût des travaux

POUR CES MOTIFS, IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Sainte-Croix confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N^o 621-2020 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT N^o 390-2007 (ZONES 5-H ET 13-CH)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Assemblée publique tenue par le maire sur le règlement numéro 621-2020. Monsieur Jean Lecours explique le projet.

047-2020

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de lotissement portant le numéro 390-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de retirer la disposition concernant la profondeur maximale exigée pour un terrain dans les zones 05-H et 13-CH;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le quatorzième jour du mois de janvier 2020, le projet de règlement numéro 621-2020 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le quatrième jour de février 2020 sur le projet de règlement numéro 621-2020 portant sur les sujets mentionnés en titre;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 621-2020 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le second projet de règlement numéro 621-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le second projet de règlement numéro 621-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 621-2020.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 390-2007 DE FAÇON À MODIFIER LES NORMES DE LOTISSEMENT DANS LES ZONE 05-H ET 13-CH.

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE BALLE

048-2020

ACCEPTATION DE PAIEMENT – ABRI D'ANNONCEUR

ATTENDU la résolution numéro 322-2018;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les travaux de construction d'un abri d'annonceur au terrain de balle et d'autoriser le paiement à Pépé Renovations 2013 inc., pour un montant de 11 146,83 \$, taxes incluses, telle que plus amplement détaillé à la facture numéro 74 datée du 15 janvier 2020.

ET d'autoriser d'affecter à cette dépense une somme nette correspondante de 10 178,54 \$ du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 23-71102-000 « surplus accumulé non affecté général ».

VARIA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE

049-2020

PRÉVISION BUDGÉTAIRES 2020

<u>Revenus :</u>	320 915 \$
<u>Dépenses :</u>	
- Administration	54 239 \$
- Conciergerie et entretien	130 333 \$
- Énergie, taxes, assurances et sinistres	156 597 \$
- Remplacement, amélioration et modernisation	0 \$
- Financement	98 696 \$
- Service à la clientèle	<u>41 259 \$</u>
Total des dépenses	481 124 \$

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 FÉVRIER 2020

<u>Déficit</u> :	160 209 \$
<u>Partage déficit</u>	
- SHQ	144 188 \$
- Municipalité de Sainte-Croix	16 021 \$
(-) Avances temporaires (SHQ)	0 \$
	=====

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix demande à la municipalité et à la Société d'habitation du Québec d'approuver ledit budget pour l'année 2020;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'adopter le budget pour l'année 2020 tel que présenté.

CLUB QUAD LOTBINIÈRE

050-2020

DEMANDE POUR UN DROIT DE PASSAGE DANS LE RANG 2 EST

ATTENDU la demande datée du 21 janvier 2020 du Club Quad Lotbinière concernant un droit de passage dans le rang 2 Est pour les saisons hivernales, soit du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année;

ATTENDU le tracé effectué par le directeur des travaux publics;

ATTENDU QUE les utilisateurs devront emprunter la voie de circulation des automobiles et non les accotements et ce, afin de conserver la rue en bon état selon la recommandation du directeur des travaux publics;

ATTENDU QUE le Club Quad Lotbinière devra installer et maintenir en bon état la signalisation requise;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'autoriser un droit de passage dans le rang 2 Est au Club Quad Lotbinière pour les saisons hivernales, du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année selon ledit tracé.

QUE ce droit de passage pourra être retiré par la municipalité en tout temps, avec préavis signifié de 30 jours.

COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière du procès-verbal du comité Familles-MADA de Sainte-Croix tel que présenté, soit :

- 09 décembre 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Information concernant le règlement numéro 605-2019.
- Information concernant les comptes à payer du centre culturel et sportif.
- Information concernant le suivi des dossiers en cour.

051-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 32 heures.

Jacques Gauthier

France Dubuc, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.